



Quick-Alert®

CIRRNET®

# MediDistributeur 171 et WeekBox de Wiegand SA: sécurité insuffisante des médicaments pour le traitement extra-hospitalier

## Rapport original du cas signalé à sécurité des patients suisse

«Les problèmes de sécurité suivants sont apparus lors de l'utilisation des MediDistributeurs 171 de Wiegand SA dans la WeekBox:

- Les couvercles coulissants en plastique sont instables, ont trop de jeu et ne ferment pas assez bien;
- La WeekBox remplie de MediDistributeurs ne doit en aucun cas être mise en position verticale (comme dans les illustrations du catalogue des produits).

Les médicaments, bien que préparés correctement selon le principe des 4 yeux, peuvent passer d'un compartiment à un autre (p.ex. du compartiment pour la prise matinale au compartiment pour la prise du soir) ou tomber du dispensateur individuel et se trouver alors au fond de la WeekBox. Ce risque concerne surtout les comprimés plats et de faibles dimensions. Il peut aussi arriver que de petits comprimés doivent être préparés sans leur blister, par exemple lorsqu'il ne faut qu'un demi-comprimé. Ces comprimés divisés passent souvent d'un compartiment à l'autre dans le distributeur d'une journée ou tombent au fond de la WeekBox. La sécurité des médicaments ne peut donc pas être assurée malgré la préparation des médicaments conformément au standard reconnu.

Nous avons pris les mesures suivantes dès maintenant:

- La direction des soins infirmiers a dû émettre dès maintenant des avertissements de sécurité.
- Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de ce système trop dangereux pour le traitement extra-hospitalier (transport au domicile du patient/de la patiente) est interdite dès à présent parce que ce système ne permet pas d'assurer la sécurité des médicaments.
- La Société scientifique de soins à domicile a été informée et un avertissement de sécurité a été émis pour le traitement extra-hospitalier.
- La société Wiegand SA a été informée par écrit au sujet des problèmes de sécurité; les distributeurs de médicaments lui ont été retournés.
- Les différents producteurs de distributeurs de médicaments ont été contactés pour les informer des exigences spécifiques pour le traitement extra-hospitalier.»



MediDistributeur 171  
et WeekBox de Wiegand SA

## Commentaire des experts

Les erreurs de médication – concernant par exemple la prescription, la transcription, la préparation ou l'administration des médicaments – font partie des erreurs les plus fréquentes dans le domaine de la santé et présentent un potentiel de dommages considérable. La fréquence des erreurs de médication concernant les traitements extra-hospitaliers est encore mal connue en Suisse. On peut cependant supposer que de façon analogue aux traitements stationnaires, la sécurité des médications est un des champs d'intervention les plus importants pour des mesures d'amélioration en vue de la sécurité des patients.<sup>[1, 2, 3, 4]</sup>

De nombreuses erreurs associées aux médicaments pourraient être évitées, surtout par l'identification et l'élimination de causes évidentes comme dans le rapport d'erreur ci-dessus. Il n'est pas toujours aisé d'identifier aussi clairement une source d'erreurs. L'objectif d'assurer une médication correcte est lié à un processus complexe et sujet aux erreurs, allant de la prescription jusqu'au suivi/monitoring, en passant par la documentation et la dispensation des médicaments. Chaque étape de ce processus a son propre potentiel de risques à plusieurs niveaux, pouvant être influencé par différents professionnels (impliqués dans le processus de médication). De plus, l'utilisation d'accessoires appropriés pour la préparation des médicaments est tout aussi importante pour la sécurité des médications que chaque étape du processus lui-même. Ainsi que le montre le cas décrit ci-dessus, il suffit de peu pour qu'un accessoire ne suffise pas aux exigences du processus de médication.

La prise de différentes mesures peut contribuer à améliorer et promouvoir la sécurité dans la gestion des médicaments.

Les personnes atteintes de maladies chroniques doivent souvent prendre plusieurs médicaments (comprimés, capsules, dragées, etc.), délivrés sous blister (compartiment de blister) pour une identification sûre. Cela présuppose toutefois que les compartiments du pilulier soient assez grands et bien fermés. À ce jour, seule la société Wiegand SA propose des piluliers à grands compartiments.

Le problème concerne de nombreux centres de santé, pharmacies et cabinets médicaux assurant le traitement hospitalier et extra-hospitalier des patients. Toutes ces entités préparent des médicaments et utilisent souvent des distributeurs de médicaments pour la conservation à court terme des médicaments préparés jusqu'au moment de leur administration. Lors d'une utilisation du MediDistributeur 171 de Wiegand SA, les médicaments correctement préparés peuvent glisser d'un compartiment à un autre (et passer ainsi par exemple dans un compartiment prévu pour une autre heure du jour) dans le cas d'un positionnement à la verticale ou d'un transport sans précautions particulières dans une poche ou dans un sac. Les secousses et les pressions exercées sur les parois latérales en position verticale suffisent pour qu'un médicament puisse quitter son compartiment et être par conséquent pris à une heure du jour inappropriée. Lors d'une utilisation de la WeekBox existante pour le transport, le risque de déplacement des médicaments – et donc le risque d'erreurs de médication – ne peut plus être exclu si les MediDistributeurs 171 sont placés verticalement dans la WeekBox. Aucun avertissement ne prévient l'utilisateur que les MediDistributeurs 171 et leur WeekBox sont inappropriés pour le transport.

sécurité des patients suisse a contacté la société Wiegand SA au sujet de son MediDistributeur 171 et de la WeekBox qui va avec. Après avoir obtenu connaissance des problèmes, l'entreprise a immédiatement retiré la WeekBox du marché. Depuis, la sécurité de la WeekBox a été améliorée. Pour tous les clients ayant acheté la WeekBox, Wiegand SA offre l'échange gratuit des anciennes contre les nouvelles WeekBox à sécurité améliorée.

Pour éviter les erreurs de médication de ce type, il est impératif **de n'utiliser que des distributeurs qui ferment bien, sans espace ou jeu du couvercle susceptible de laisser des médicaments sortir accidentellement du distributeur ou passer d'un compartiment à un autre**. Ce critère de sécurité supplémentaire doit absolument être pris en compte lors de l'achat et de l'utilisation de distributeurs de médicaments.

## Recommandations

- Contrôler tous les distributeurs de médicaments utilisés quant à leur bonne fermeture isolant chaque compartiment de façon fiable.
- Informer tous les professionnels de la santé, patients et proches de patients impliqués au sujet du risque lié aux distributeurs de médicaments dont le couvercle ne ferme pas parfaitement.
- Remplacer par des distributeurs appropriés les distributeurs de médicaments permettant un déplacement des médicaments d'un compartiment à un autre.
- Informer d'autres prestataires de services qui utilisent des distributeurs de médicaments (par exemple pharmacies, cabinets médicaux, organisations de services de soins à domicile, etc.).
- Informer les fabricants sur les problèmes liés aux distributeurs de médicaments et les exigences concernant la bonne fermeture des distributeurs de médicaments.
- Tenir compte de la fonction déclarée des distributeurs de médicaments. De nombreux distributeurs de médicaments sont conçus pour la conservation de médicaments dans une position définie (généralement horizontale), et non pour un transport sûr dans n'importe quelles conditions à l'extérieur.

### Littérature

1. Meyer-Masseti C, Kaiser E, Hedinger B et al. Medikations-sicherheit im Home-Care-Bereich: Identifikation von kritischen Prozessschritten. *Pflege* 2012;25(4):261-9.
2. Meyer-Masseti C, Hedinger B, Luterbacher S et al. Sicherheit bei der Medikation. *Schauplatz Spitex* 2013;1:32-35.
3. Gehring K, Schwappach D. Patientensicherheit in der Grund-versorgung – erste Daten aus der Schweiz. *SÄZ* 2011;92(39):1486-7.
4. Meyer-Masseti C, Conen D. Erfassung, Häufigkeit, Ursachen und Prävention von Medikationsfehlern – eine kritische Analyse. *Therapeutische Umschau* 2013;69(6):347-352.

### Auteurs et spécialistes ayant contribué à l'élaboration

- Dr Olga Frank, sécurité des patients suisse
- Dr Marc-Anton Hochreutener, sécurité des patients suisse
- Marlis Glaus Hartmann, experte en soins infirmiers MScN, service de soins à domicile de Kilchberg Rüschlikon et membre de la Société scientifique de soins à domicile de l'APSI (Association pour les sciences infirmières)
- Maja Mylaeus-Renggli, responsable qualité, Association suisse des services d'aide et de soins à domicile
- Barbara Hedinger, experte en soins infirmiers (infirmière clinicienne niveau 2), service de soins à domicile à Lucerne
- Rebekka Sah, Assistent to Head of Sales and Marketing, WIEGAND SA
- Carla Meyer Massetti, pharmacienne hospitalière FPH, hôpital cantonal de Lucerne, centre de pharmacie hospitalière
- Dr Isabelle Arnet, Pharmaceutical Care Research Group, Université de Bâle
- Kathrin Knechtle-Huggel, pharmacienne FPH, direction de l'Association des pharmaciens du canton de Zurich (AVKZ)
- Monique Sailer Schramm, présidente de la Société scientifique de soins à domicile de l'APSI
- Annemarie Fischer, direction du service de soins à domicile du canton de Zurich
- Anja Graf, experte en soins infirmiers MScN, service de soins à domicile à Winterthour

### Adopté par

- Le Comité directeur du CIRRNET (Prof. Dr Dieter Conen, Dr Olga Frank, Dr Marc-Anton Hochreutener, Dr Philippe Schumacher, PD Dr Sven Staender, Dr Peter Wiederkehr)
- L'Association pour les sciences infirmières (APSI) et sa Société scientifique de soins à domicile

### Remarque

Cette problématique a une importance qui dépasse le cadre régional. Merci d'en examiner la portée pour votre établissement et de veiller, le cas échéant en accord avec les organismes dont vous relevez, à ce qu'elle soit diffusée de manière ciblée et, si nécessaire, à un large public.

Les présentes recommandations visent à sensibiliser et à soutenir les institutions de santé et les professionnels actifs dans le domaine de la santé pour l'élaboration de directives internes à leur établissement. Il incombe aux fournisseurs de prestations d'examiner les recommandations dans leur contexte local et de décider si elles revêtent un caractère obligatoire ou si elles doivent être modifiées ou rejetées. La forme spécifique et l'application à chaque cas selon les mesures de précaution applicables (en fonction des conditions locales sur le plan technique, entrepreneurial, légal, personnel et de la situation) relèvent exclusivement de la responsabilité des prestataires compétents.